Demande d’aide financière pour des projets d’innovation en matière de sélection végétale

dans le cadre d’un projet pilote limité dans le temps (2023 – 2026)

En application de l’art. 140 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l’agriculture

|  |  |
| --- | --- |
| **Coordonnées de la requérante/du requérant** | **Personne responsable (chef/fe de projet)** |
| Nom, prénom : |   | Nom, prénom : |   |
| Entreprise : |   | Fonction : |   |
| Adresse : |   | Téléphone : |   |
| NPA, localité : |   | Adresse e-mail : |   |
| Téléphone : |   |  |  |
| Adresse e-mail : |   |  |  |

# Projet

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet : |  |
| Durée  | Du : DATE au : DATE |

# Esquisse

## Idée du projet (idée centrale)

|  |
| --- |
| 500 signes max. (espaces compris) |

## Échéancier et jalons

Un échéancier détaillé, structuré en fonction des objectifs intermédiaires, doit être soumis conformément au modèle mis à disposition avec le formulaire de demande en tant qu’**annexe 1**. Description des objectifs du projet ainsi que liste des objectifs intermédiaires (mesurables) et des jalons. Les dates des jalons ne doivent pas nécessairement coïncider avec celles des objectifs. Exposé du rapport avec le Swiss Plant Breeding Center et l’appel à projets de l’OFAG. Présentation de la marche à suivre prévue, des méthodes et technologies utilisées, et démarcation des tâches afférentes au projet d’avec les tâches courantes et ordinaires des partenaires du projet.

# Innovation

## Objectifs de l’innovation visée

Description des objectifs visés par le projet.

|  |
| --- |
| 3000 signes max. (espaces compris) |

## Solution

Quels sont les moyens, technologies et méthodes utilisés pour la mise en œuvre du projet ? En quoi consiste le défi technique du projet ? Quels sont les problèmes et les risques techniques à prendre en compte dans le cadre de ce projet ? Le résultat est-il mesurable ou vérifiable ? Si oui, sous quelle forme ?

|  |
| --- |
| 3000 signes max. (espaces compris) |

## Nouveauté et avantages

Existe-t-il déjà, dans d’autres domaines / programmes de sélection, des applications des moyens, technologies et méthodes utilisés ? Quelles sont vos propres procédures dans le domaine du projet ? En quoi la procédure envisagée se distingue-t-elle des procédures existantes ? Y a-t-il aussi des désavantages ?

En quoi ou dans quelle mesure l’implémentation de l’innovation dans le programme de sélection diffère-t-elle des autres programmes de sélection ?

|  |
| --- |
| 3000 signes max. (espaces compris) |

# Durabilité et transfert d’innovation

Comment la poursuite des activités ou l’impact durable du projet sont-ils assurés au-delà de la période d’octroi des aides financières ?

Quels sont les avantages économiques pour votre programme de sélection (rentabilité, synergies avec d’autres programmes de sélection, services, produits, etc.) ?

Quels sont les avantages économiques pour vos clients / partenaires de projet ? Comment et sous quelle forme l’utilité de la procédure visée est-elle identifiable, voire quantifiable ?

|  |
| --- |
| 3000 signes max. (espaces compris) |

# Budget

Un budget détaillé doit être soumis conformément au modèle de budget mis à disposition avec le formulaire de demande en tant qu’**annexe 2**.

# Partenaires du projet

La réalisation du projet nécessite, de la part du porteur du projet, des compétences techniques et administratives.Il y a lieu de décrire les compétences disponibles. Celles-ci peuvent également être satisfaites en collaboration avec des tiers. Donnez un aperçu de vos produits et services, des indications sur les compétences actuelles de l’entreprise dans le domaine du développement. Existe-t-il des brevets au sein de l’entreprise ? Des activités innovantes antérieures, des dépenses de recherche et développement et des développements de produits ? Qui est porteur de savoir-faire dans le projet ? Qui sont les acteurs clés ?

## Requérant/e et chef/fe de projet

Compétences professionnelles, méthodologiques et technologiques ainsi qu’administratives de la personne responsable et de l’organisation associée. Les associations sont priées de joindre une copie de leurs statuts et une liste des membres du comité directeur (personnes autorisées à signer).

|  |
| --- |
| 500 signes max. (espaces compris) |

## Autres collaborateurs au projet

Compétences professionnelles, méthodologiques, technologiques et administratives

|  |
| --- |
| 1000 signes max. (espaces compris) |

## Tiers participant au projet

Compétences professionnelles, méthodologiques et technologiques des spécialistes / organisations avec lesquels une collaboration est prévue.

|  |
| --- |
| 500 signes max. (espaces compris) |

# Réglementation de la propriété intellectuelle et des droits d’utilisation

Existe-t-il un accord sur la propriété intellectuelle et les droits d’utilisation entre les partenaires du projet ?

Si oui, quelles sont les règles existantes concernant les droits de propriété relatifs aux résultats, l’utilisation et la valorisation de la propriété intellectuelle qui en résulte, l’utilisation et la valorisation d’une éventuelle propriété intellectuelle apportée au projet, les éventuels droits à dédommagement, les obligations de garder le secret et les droits relatifs aux publications ?

Comment l’accord prend-il en compte les intérêts du Swiss Plant Breeding Center ?

|  |
| --- |
| 3000 signes max. (espaces compris) |

# Autres projets

Les porteurs du projet ont-ils déjà réalisé ou réalisent-ils des projets dont le contenu est en rapport avec le projet prévu et qui ont été ou sont financés par des instruments de promotion de l’OFAG, des agences de promotion suisses (comme le FNS ou Innosuisse) ou étrangères ?

|  |
| --- |
| 1000 signes max. (espaces compris) |

L’OFAG est habilité à transmettre cette demande et ses annexes à des tiers pour évaluation.

En cas d’acceptation de sa demande d’aide financière par l’OFAG, la requérante/le requérant consent à ce que le nom des partenaires du projet ainsi que le titre et le résumé du projet soient publiés et à ce que les rapports périodiques puissent être consultés.

|  |
| --- |
|  |

Annexes : - Annexe 1 : Échéancier et démarche

 - Annexe 2 : Budget

|  |
| --- |
|  |

Le formulaire doit être adressé par courrier postal à :

Office fédéral de l’agriculture OFAG
Secteur Protection durable des végétaux et variétés

Schwarzenburgstrasse 165

3003 Berne

ainsi que par e-mail, en mentionnant **« innovation »** en objet, **en la forme des fichiers originaux des formulaires complétés** (5 Mo max.) à :

plantvar@blw.admin.ch

|  |
| --- |
|  |

Lieu et date : Signature de la requérante/du requérant :

..................................................................... .....................................................................................